



ENGRAIS AGRUMES

oliviers et plantes méditerranéennes



Apporte jusqu'à 3 mois de nourriture très complète grâce à sa composition enrichie en magnésium et algues.



Permet une fertilisation douce et progressive limitant les risques de brûlure des racines et le lessivage du sol.



Contient de la zéolite, une argile naturelle qui retient l'eau et les éléments nutritifs dans le sol.

Pratique, 2 applications suffisent par saison (contre 6 en moyenne avec un engrais soluble minéral traditionnel).

Idéal pour toutes les variétés de plantes méditerranéennes (oliviers, figuiers, lauriers roses, bougainvillées, palmiers...) ainsi que les agrumes cultivés en pots ou en pleine terre (citronniers, orangers, mandariniers...).

D'origine végétale, animale ou minérale et utilisables en agriculture biologique*, les engrais Fertiligène Naturel sont conçus pour les jardiniers attentifs à la croissance de leurs plantes et soucieux de mieux respecter leur environnement.

Quand l'utiliser ?

Plantation :

Période idéale : de février à avril ou septembre à novembre.

J F M A M J J A S O N D

Entretien :

Période idéale : de mars à septembre, hors période de gel. Faire un apport en début de saison puis après 2 à 3 mois de culture.

J F M A M J J A S O N D



1 poignée fermée = 25 g environ

Type de culture	À la plantation	En entretien
Plantes méditerranéennes grimpantes, petits fruitiers	50-125 g par arbre selon la taille = 2-5 poignées	utiliser les mêmes dosages qu'à la plantation
Arbres fruitiers	25-100 g par arbre selon la taille = 1-4 poignées	50-125 g par arbre selon la taille = 2-5 poignées
Plantes en pot	10-20 g pour pots de 13-20 cm, 20-50 g pour pots de 20-26 cm et 1 poignée par 8 L de terreau pour les plus gros pots	utiliser les mêmes dosages qu'à la plantation

Comment l'utiliser ?



Plantation : mélanger l'engrais avec la terre et placer la plante. Combler, tasser, arroser.



Entretien : épandre les granulés autour de la plante. Griffer légèrement pour les enfouir dans la terre. Arroser.

*Conformément à la réglementation européenne en vigueur